

COMMUNE DE PULLY

PLAN DE CLASSEMENT DES ARBRES ET REGLEMENT SUR LA PROTECTION DES ARBRES

Dossier présenté par:

Le bureau Paysagestion - architectes-paysagistes SIA rue de la Louve 12 - 1003 Lausanne

et

le Service d'Urbanisme de Pully

Transmis à la Municipalité le :

19 juin 2003

Approuvé par la Municipalité de Pully dans sa séance du :

23 juin 2003

Le Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement

G. Reichen

Déposé à l'enquête publique à la Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement du :

1 2 SEP. 2003

Au nom de la Municipalité

1 3 OCT. 2003

Le Syndic

Lo Oynaic

J.-F. Thonney

La Secrétaire

C. Martin

Approuvé par le Département de la sécurité et

de l'environnement :

Adopté par le Conseil Communal de Pully dans sa séance du :

2 4 MARS 2004

2 4 MAKS 2004

La Présidente La Secrétaire

Cut

Le Chef du Département

Maj: le 08.12.2010 Xves Middena Maj: le 04.01-1011 YM



Table des matières

Règlement sur la protection des arbres	2
Base légale et but du règlement	2
Contenu du règlement	2
Champ d'application	2
Autorisation d'abattage	2
Procédure	
Critères d'autorisation d'abattage des arbres protégés selon le	-
règlement l'art.3 al.2 litt. a)	3
Critères d'autorisation d'abattage des arbres elassés protégés selon	
l'art.3 al.2 litt. b)	3
Arborisation compensatoire	3
Taxe compensatoire	4
Recours	4
Contraventions	4
Entrée en vigueur	4
Répertoires des arbres classés	5
Annexes	

Métamorphose du paysage Le paysage actuel et son évolution Photo 33 Constats **Principes** Critères d'évaluation d'un arbre Quelques principes physiologiques Aide à la décision Conseils pour le choix des végétaux Protection des arbres sur les chantiers

Plan de classement des arbres

Règlement sur la protection des arbres

Base légale et but du règlement

<u>Article premier</u>: Le présent règlement est fondé sur la loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969 (LPNMS) et sur son règlement d'application du 22 mars 1989 (RPNMS).

Le règlement communal a pour but :

- De préserver un patrimoine arboré de valeur.
- De garantir la biodiversité de la végétation et du paysage.
- De réaliser sur le long terme, notamment avec un plan de classement des arbres, un paysage arboré de qualité, intégré au milieu naturel et construit de la Commune de Pully.

Contenu du règlement

Article 2 : Font partie intégrante du présent règlement :

- Le plan de classement des arbres de valeur localisés sur l'ensemble du territoire communal (y compris les Monts-de-Pully).
- Des fiches de référence pour chaque arbre et secteur localisés sur le plan de classement.

Champ d'application

<u>Article 3</u>: Sont assimilés à des arbres au sens du présent règlement les cordons boisés, boqueteaux et haies vives.

Sont protégés:

- Tous les arbres repérés sur le plan de classement.
- Tous les arbres dont le diamètre est supérieur à 30 cm.
- a) Tous les arbres dont le diamètre est supérieur à 30 cm.
- b) Tous les arbres repérés sur le plan de classement.

Le diamètre se mesure à 130 cm au dessus du sol. Les diamètres de troncs multiples sur un même pied sont additionnés.

Les dispositions de la législation forestière sont réservées.

Autorisation d'abattage

3

3

3

<u>Article 4</u>: L'abattage des arbres protégés selon le plan de classement ou selon le règlement au sens de l'art. 3 nécessite une autorisation formelle de la Municipalité.

Sont assimilés à un abattage nécessitant une autorisation:

- Un élagage ou un écimage important selon les normes professionnelles de l'Union suisse des services des parcs et promenades (USSP).
- Des travaux ou des fouilles pouvant entraîner une grave blessure des racines ou d'une autre partie de l'arbre.
- Une destruction ou mutilation de l'arbre par n'importe quel procédé.

Procédure

Article 5: La demande d'abattage est adressée à la Municipalité, motivée et signée par le propriétaire. Elle est accompagnée d'un plan de situation précisant l'emplacement de l'arbre à abattre.

La demande est affichée au pilier public durant vingt jours.

La Municipalité statue sur la demande et sur les oppositions.

Critères d'autorisation d'abattage des arbres protégés selon le règlement l'art.3 al.2 litt. a)

Article 6: La Municipalité autorise l'abattage des arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm lorsque les conditions de l'article 6 LPNMS et 15 RPNMS sont remplies.

Critères d'autorisation d'abattage des arbres classés protégés selon l'art.3 al.2 litt. b)

Article 7: En principe, les arbres classés ne peuvent être abattus. Vu l'intérêt particulier de ceux-ci, La Muncipalité tient compte de leur valeur historique, botanique et paysagère lorsqu'elle examine les conditions d'abattage définis à l'article 6.

Dans tous les cas, les possibilités d'effectuer une taille, un écimage ou d'appliquer des procédés techniques particuliers seront examinées en lieu et place de l'abattage.

Arborisation compensatoire

Article 8 : Conformément aux articles 6 LPNMS et 16 RPNMS, l'autorisation d'abattage est en principe assortie de l'obligation pour le bénéficiaire de procéder à ses frais à une arborisation compensatoire dans l'année suivant l'abattage. Celle-ci sera déterminée d'entente avec la Municipalité en tenant compte de l'essence de l'arbre abattu, de sa fonction, de la surface occupée, etc. L'exécution en sera contrôlée.

En règle générale, cette arborisation compensatoire est effectuée sur le fonds où est situé l'arbre à abattre. Toutefois, elle peut être réalisée sur un fonds voisin, le propriétaire de ce fonds se substituant alors au bénéficiaire de l'autorisation.

Si des arbres protégés au sens de l'article 3 du présent règlement sont abattus sans autorisation, la Municipalité, peut exiger une plantation compensatoire, nonobstant les sanctions prévues à l'article 40 11.

Taxe compensatoire

Article 9: Lorsque les circonstances ne permettent pas une arborisation compensatoire équivalente, le bénéficiaire de l'autorisation d'abattage est peut être astreint au paiement d'une taxe. Le produit de cette taxe est affecté aux opérations d'arborisation réalisées par la commune.

Le montant de cette taxe est de 500.- 200- au minimum et de 20'000.- au maximum. Il se calcule détermine en fonction de l'espèce de l'arbre abattu, de sa dimension, de son état sanitaire et celon les sur la base des barèmes fixés par l'USSP.

Recours

Article 10: Toute décision de la Municipalité prise en application du présent règlement peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif du canton de Vaud.

Le recours s'exerce dans les 20 jours qui suivent la communication de la décision municipale, conformément aux dispositions de la loi sur la juridiction et la procédure administrative.

Contraventions

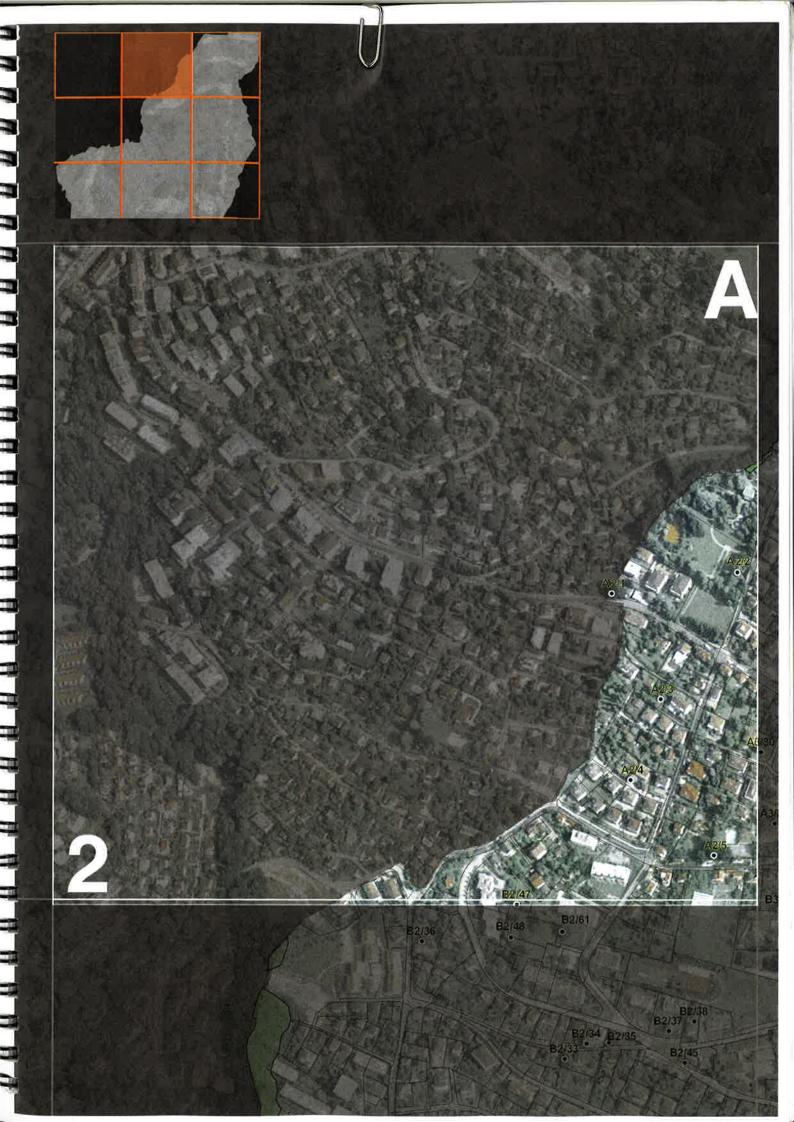
<u>Article 11</u>: Conformément aux articles 92 à 94 LPNMS, celui qui contrevient au présent règlement est passible d'une amende.

Entrée en vigueur

Article 12: Le présent règlement abroge le règlement sur la protection des arbres de la Commune de Pully du 5 décembre 1975 et entre en vigueur dès son approbation par le Chef du Département de la sécurité et de l'environnement.

Répertoires des arbres classés

figurent en rouge, les amendements votés par le Conseil communal le 24 mars 2004







A2/1

no parcelle 3062

Bd de la Forêt 3 et 3 A

description:

hêtre

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

magnifique ensemble situé en entrée de ville

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



A2/2

no parcelle 3061

Bd de la Forêt, Ch. de la

Bruyère

description:

cordon boisé

type: fonction: cordon boisé séparation

commentaire:

lisière arboré près de zone forestière vers la limite de Lausanne

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



A2/3

no parcelle 3041

Chemin du Riolet 18

description:

SUPPLES THUTAS PLICATA ATROUIRE

type: fonction:

décorative

commentaire:

point de repère dans le paysage

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



A2/4

no parcelle 187 Chemin Margerol 2

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bonne visibilité, en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne

no parcelle 4011 Av. des Peupliers 24 A



A2/5

hêtre rouge

description: type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

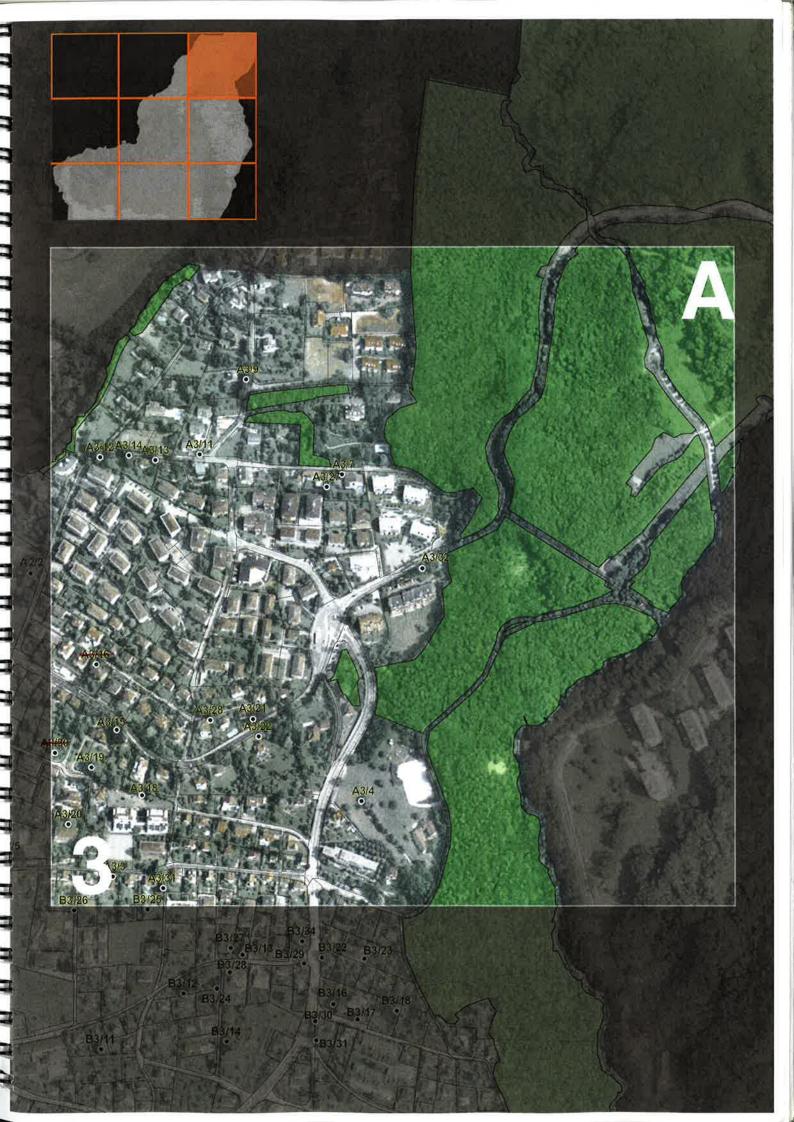
bonne visibilité

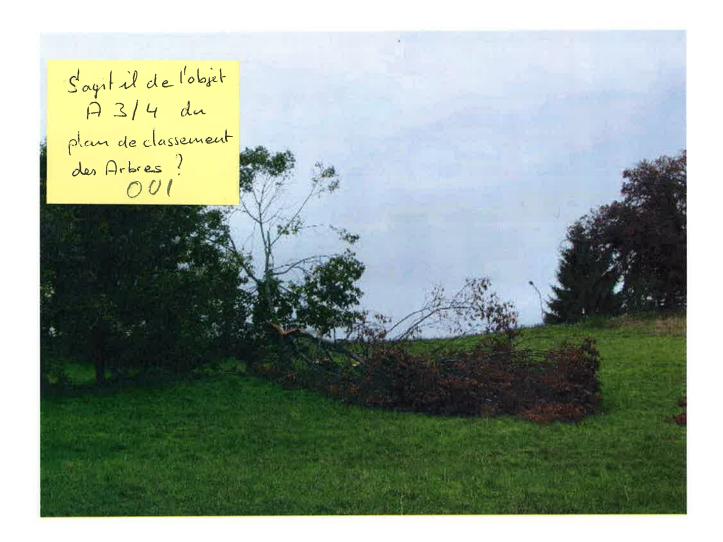
botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne









Erable tombé le 29.8.03 etabattu par les forestiers le 15.9.03

2 9 AOUT 2003

description:

marronnier, 2 pins

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



A3/4

Abattu 6 15.09.03 Tombé tempéte 80.08.03

no parcelle 3134 Chemin du Stand 5

no parcelle 3592 Av. des Peupliers 21

av.des Peupliers 19, 21

type:

description: érable isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément à caractère champêtre

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 2089 Ch. des Daillettes 28



A3/7

description:

séquoia

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément qui ponctue le paysage

botanique: intéressante

paysagère: bor.

Chêne Sur DP 1215 Pace à Ch. Bosquet 5

structure: moyenne

no parcelle -3431

Ch. des Bosquets 5

A3/9

description:

chêne

type:

isolé

fonction:

décorative et repère

commentaire:

gros spécimen qui a donné son nom au chemin qui y prend sa source

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 3094 Ch. des Daillettes 5-7-9



A3/11

érables

description: type:

groupe

fonction:

commentaire:

participe au caractère forestier du secteur

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 3096

Chemin des Daillettes 2

description:

hêtres

type:

groupe

décorative

fonction: commentaire:

bel ensemble situé en bordure de forêt et participe à l'ambiance du secteur

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

A3/13

no parcelle 3096

Chemin des Daillettes 2

description: pin

type:

isolé

fonction: commentaire: décorative

participe au caractère arboré de la rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



A3/14

no parcelle 3096

Chemin des Daillettes 2

description:

pins

type:

groupe

fonction:

séparation

commentaire:

bel ensemble qui borde la rue et participe au caractère du secteur

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



A3/15

no parcelle 3691

Bd de la Forêt 22 A

description:

hêtre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément que marque le paysage du boulevard de la forêt

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



A3/16

no parcelle 3058

Bd de la Forêt 9

description:

pins

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

bonne visibilité depuis le boulevard de la forêt

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

cordon mixte

type:

cordon boisé

fonction:

séparation

commentaire:

sépare deux zones d'habitations

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle (3664) 3261 Chemin du Grillon / Ramier

A3/19

no parcelle 3691

description:

érable + tilleul aballage autorisé le 12 oct dure 2009

type:

isolé

fonction.

décorative

commentaire:

bel élément bien mis en valeur par le dégagement visuel qui l'entoure

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 3019 Chemin des Ramiers 16

av. des Peupliers 22a



A3/20

description:

type:

fonction:

commentaire:

séquoia isolé

décorative

dans la cour arrière du château mais dans l'axe de la vue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



A3/21

no parcelle 3031

Bd de la Forêt 25

description:

hêtre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément, point focal sur la rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



A3/22

no parcelle 3047 Bd de la Forêt 28

description:

chêne

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

beau sujet, en contre-bas

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

séquoia

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

a de la place pour bien se développer

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 2089 Ch. des Daillettes 28

A3/28

no parcelle 3455 Bd de la Forêt 23

description:

pins

type:

groupe décorative

fonction: commentaire:

bonne visibilité

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 3037

Chemin des Ramiers

A3/30

description:

tilleul

type: fonction: isolé

commentaire:

décorative

MD. 6 1427AR.
Percelle 110 3037
1 Erllust
5/tel.du 2305.03 1150
021/691.8672. fax. bel isolé dan

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

no parcelle 1980

structure: bonne

Av. des Peupliers 17

description:

chêne

type:

A3/31

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bonne visibilité depuis chemin piéton

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 3128 A3/32

Bd de la Forêt 34-36-38

description:

pins

type:

groupe

fonction:

décorative et séparation

commentaire:

protégé par le Plan de quartier "Val-Vert" approuvé en 1980

botanique: intéressante

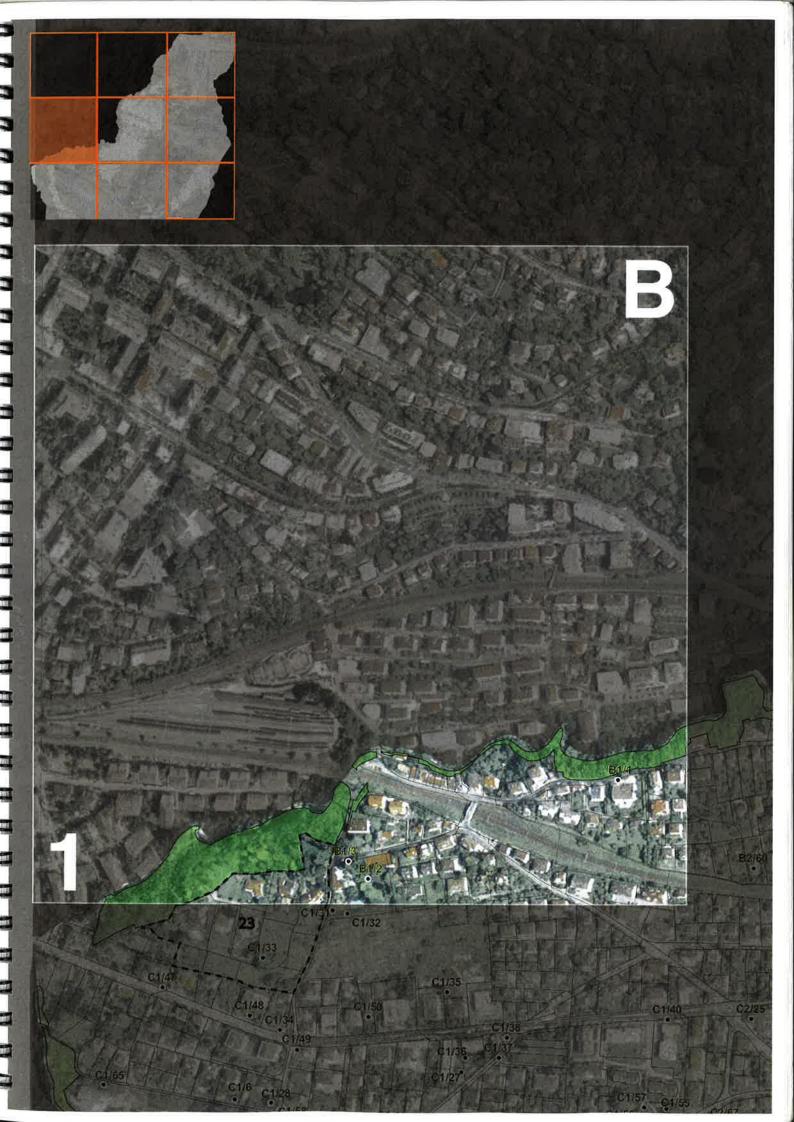
paysagère: bonne

intégration: bonne









Erreur a rectifir sur plan ou parcelle nº (07.12.10)

B1/1

no parcelle (3597)

Av. des Cerisiers 43

description:

buis

type:

haie

fonction:

décorative et marquage

commentaire:

magnifique haie avec espèce à croissance lente

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

B1/2

no parcelle 1280 Ch. de Fantaisie 5

description:

groupe arboré

type:

groupe décorative

fonction: commentaire:

groupe de beaux arbres sur grande parcelle

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



B1/3

no parcelle 1280

Ch. de Fantaisie 5

description:

houx

type:

isolé

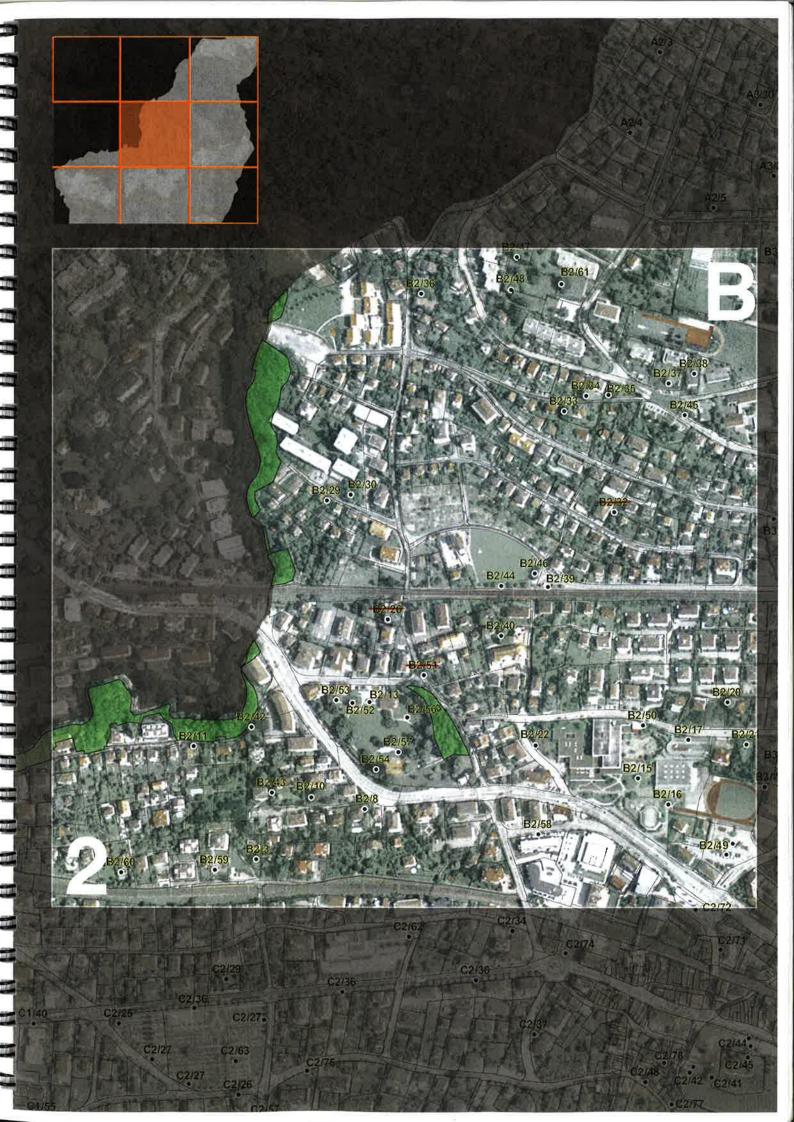
fonction: commentaire: décorative arbuste à croissance lente en bordure de propriété

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne





no parcelle 984 Chemin du Coteau 16

description:

ginkgo

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

arbre peut-être symbolique près de l'église

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne

no parcelle 989 Chemin du Val d'Or 1



B2/8

description: tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément, bonne visibilité

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 991 Avenue de Lavaux 20



B2/10

description:

type:

fonction:

commentaire:

cèdre isolé

décorative bel isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne



B2/11

no parcelle 1015 Av. des Cerisiers 11

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

il s'harmonise au caractère forestier des abords de la Vuachère

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 1455 Av. E. Guillemin 5 - 7 - 9 -



B2/13

description:

type:

hêtre isolé

fonction:

décorative et symbolique

commentaire:

hêtre commémoratif.

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

noyer

type:

isolé

fonction: commentaire: décorative beau port

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Avenue de Lavaux 41, Ch.

no parcelle 390

du Fau-blanc 13

Avenue de Lavaux 41, Ch. du Fau-blanc 13

no parcelle 390

B2/16

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative et symbolique

commentaire:

description:

élément symbolique planté en 1980, arbre de la paix

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Avenue de Lavaux 41, Ch.

no parcelle 390

du Fau-blanc 13



B2/17

Abottu 16.04.09 remplacés par aliquement

dalbizzia (6

peupliers d'Italie

type:

alignement

fonction:

description:

décorative et point de repère

commentaire:

2 beaux éléments sculpturaux dans stationnement de l'Octogone

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



B2/20

no parcelle 1517

Ch. du Fau-blanc 8

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne



B2/21

no parcelle 404

Ch. du Fau-blanc

description:

châtaigner, tilleul, etc

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

bel ensemble

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne



description: pir iso type:

fonction: dé be commentaire:

botanique: Intéressante

B2/26

type: fonction:

description:

commentaire:

Parcelle 390 Collège Arnold - Reymond

Pinus walichiana classe Avenue de Lavaux 41, Ch. du Fau-blanc 13 deperissant B2/22

De moude d'abaltage officiele au pilier public du Mau30.9 2009

Décision municipale le Foct.09. (rapport en Municipalité)

sépare le bâtiment de la voie de chemin de fer

no parcelle 390

structure: moyenne

no parcelle 1448

Chemin du Liaudoz 13

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: bonne

no parcelle 1921

Avenue des Roses 11

description:

tilleul

type:

B2/29

isolé

cèare isolé

séparation

fonction: commentaire: décorative bel isolé

botanique: commune

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1916

28

12-14-16-18-20-22-24-26-

Avenue des Roses 8C-10-

description:

groupe arboré groupe

type: fonction:

B2/30

commentaire:

élément boisé prolongeant le caractère forestier de la Vuachère

protégé par le PQ "La Roseraie" approuvé en 1966

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

Av. de Senalèetie 25,

Ch. de Villardiez 18

B2/32 no parcelle 1856

description:

pin

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

élément intéressant dans zone résidentielle

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne





DZ/ 33

description:

cèdre

type:

. ...

fonction:

isolé

commentaire:

décorative bel élément

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne

Avenue de Bellevue 1

no parcelle 1842

Av. de Chantemerle 5



B2/34

no parcelle 1839

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément sur terrain résidentiel

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne



B2/35

no parcelle 1840

Av. de Chantemerle, Avenue de Bellevue

type:

groupe

fonction:

description:

séparation

hêtre et peuplier

commentaire:

crée une séparation entre la zone résidentielle et le parc

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Chemin du Liaudoz 78



B2/36

no parcelle 1965

description:

séquoia cupressus

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Avenue de Belmont 1



B2/37

no parcelle 2027

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé, bonne visibilité

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne



type:

Surean P.P. Mr Marmier 2 4 SEP. 2003 /330

Traité en sciance

Suite à nouvelle

construction, aboutage

no parcelle 2072

Avenue de Belmont 3

description:

peuplier

isolé

fonction: commentaire: point de repère marque le paysage

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



B2/39

type:

Decision da baltage prise le 18.4/2013 Suite travaix CFF, construction d'un banin de retention no parcelle DP1157 Av. des Alpes

description:

alignement

fonction: commentaire: décorative

continuité de l'alignement des marronniers (B2/44) mais autre espèce

(manque d'unité)

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: excellente



B2/40

no parcelle 1477

description:

A hêtre rouge, marronnier A tillent A abies pinsapo

type:

groupe

fonction:

décorative et loisir

commentaire:

bel ensemble qui sépare le parc pour enfants de la villa

botanique: Intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



B2/42

no parcelle 1017

Av. des Cerislers 3

description:

hêtre

type:

aroupe

fonction:

décorative

commentaire:

il s'harmonise au caractère forestier des abords de la Vuachère

botanique: Intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



B2/43

no parcelle 1022

Avenue de Lavaux 16

description: type:

cèdre

fonction:

isolé

décorative

commentaire:

bel isolé mais dans l'axe de la maison

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne



description:

marronniers

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

marque les quais de la gare de Pully Nord

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

Avenue de Belmont 2

no parcelle 3482

no parcelle 1906

Avenue des Alpes

B2/45

tilleuls description:

type:

alignement

fonction:

décorative

commentaire:

bel ensemble près de l'église

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 1906

Avenue des Alpes



B2/46

description:

HILLIS MARROMNIERS CF B2 /44

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

bonne visibilité, en bordure de terrain de jeu

botanique: commune

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: bonne

de la Feuillée



B2/47

no parcelle 1955

description:

frênes

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

magnifique groupe sur terrain libre, protégé par le Plan de quartier

"Les Oisillons" approuvé en 1979

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



B2/48

no parcelle 1985

Ch. des Oisillons

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé, protégé par le Plan de quartier "Les Oisillons" approuvé en

1979

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 6337

Place de la Clergère

description:

tulipiers

type:

alignement

fonction:

décorative et marquage

commentaire:

structure et agrémente la place de stationnement

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

Avenue de Lavaux 41,

Ch. du Fau-blanc 13



B2/50

no parcelle 390

description:

houx isolé

type:

décorative

fonction: commentaire:

arbuste à développement lent

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Chemin du Liaudoz 22

no parcelle 1469



B2/51

description: sapin

type:

isolé

fonction:

point de repère

commentaire:

bonne visibilité depuis chemin

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1455

Av. E. Guillemin 5 - 7 - 9 -



B2/52

description: érable

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé dans parc

botanique: commune

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 1455

11



B2/53

description:

platane

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé, élément centrale de ce préau

botanique: Intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 1455

description:

hêtre rouge

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé dans parc

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Av. E. Guillemin 5 - 7 - 9 -

B2/56

no parcelle 1455

Av. E. Guillemin 5 - 7 - 9 -

description:

marronnier

type: fonction: isolé

décorative et symbolique

commentaire:

arbre symbolique, commémorant les 100 ans de Pully-gym

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

B2/57

no parcelle 1455

Av. E. Guillemin 5 - 7 - 9

description:

ginkgo isolé

fonction:

type:

décorative

commentaire:

jeune arbre, mais a de la place pour bien se développer dans le parc

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Ch. Pré de la Tour 1 A, 1



B2/58

no parcelle 365

Bet 1 C

liquidambars

description: type:

alignement

fonction:

commentaire:

décorative et marquage

botanique: intéressante

agrémente l'interface entre la rue et le bâtiment

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: excellente



B2/59

no parcelle 982

Chemin du Coteau 18

description:

platanes

type:

alignement

fonction: commentaire: décorative ensemble jeune mais structure intéressante

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

araucaria

type:

urauca

fonction:

isolé

commentaire:

décorative

arbre surprenant

botanique: rare

paysagère: bonne

Intégration: moyenne

structure: bonne

no parcelle 1067

Chemin de Combes 16



B2/61

no parcelle 1984

Ch. des Oisillons 15-17-19

description:

peuplier

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

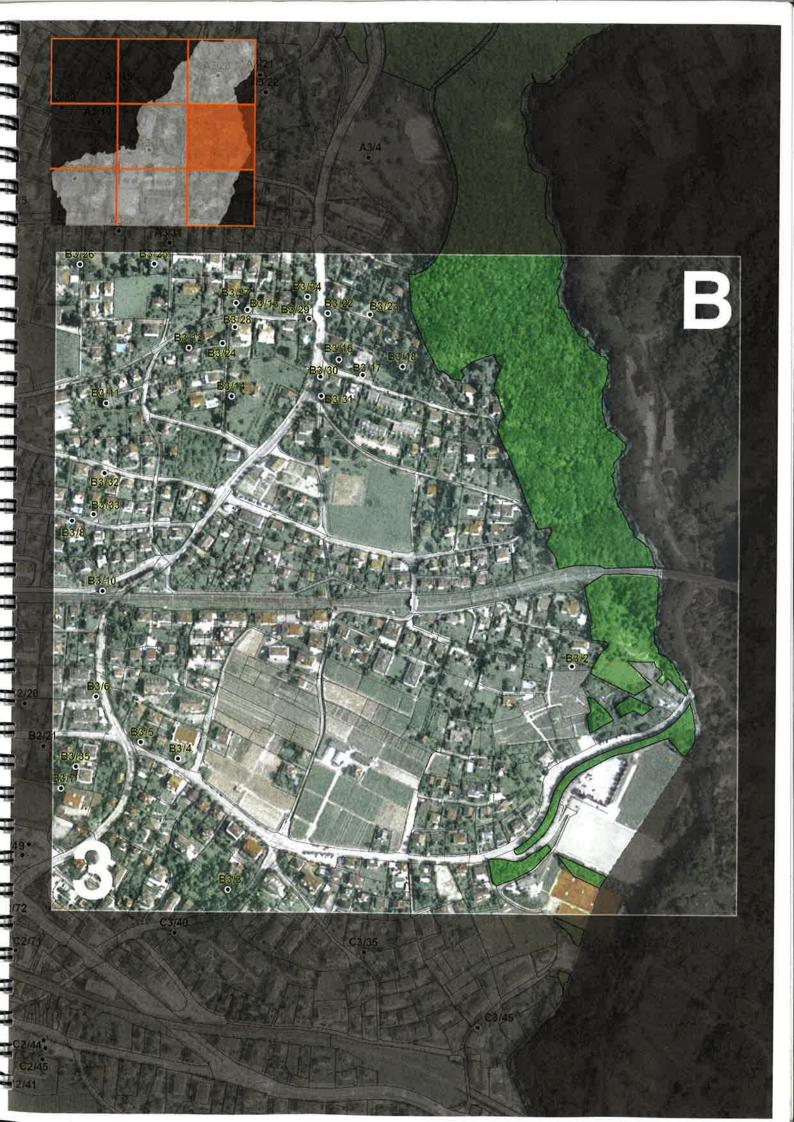
protégé par le Plan de quartier "Les Oisillons" approuvé en 1979

botanique: commune

paysagère: bonne

Intégration: bonne





no parcelle 1689

En Leisis, Caudoz 76

description:

4 peupliers d'Italie

type:

alignement

fonction:

décorative et séparation

commentaire:

jeunes éléments qui marquent la limite entre vigne et villas, bonne visibilité

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



B3/3

no parcelle 118

Chemin des Roches 18

description:

cordon boisé

type:

cordon boisé séparation

fonction: commentaire:

crée une ambiance agréable, favoriser les essences indigènes

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 417 Avenue de Rochettaz 7



B3/4

description:

cèdre du Liban

type:

isolé

fonction: commentaire: décorative bel élément

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 414 Av. de Rochettaz 1



B3/5

pins

description: type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

ponctue le paysage sur route passante

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1506 Ch. du Fau-blanc 2 A, 2 B

et 2 C



B3/6

description:

pin

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

ponctue le paysage sur route passante

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

peuplier d'Italie

Autorisation d'abaltage Ch. de la Clergère 23. date e du 23 octobre 2006.

type:

isolé

fonction:

point de repère

commentaire:

ponctue le paysage

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

B3/8

no parcelle 1797 Av. de Senalèche 9

description:

pin

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1804

de Rennier



B3/10

noyer description:

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

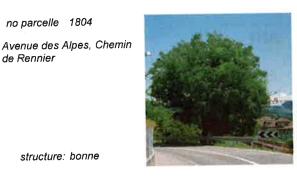
bel isolé, le long de la voie de chemin de fer

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



B3/11

no parcelle 2059 Avenue de Belmont 8

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

a de la place pour bien se développer

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: bonne

no parcelle 1810



B3/12

Avenue de Belmont 16

description:

hêtre pourpre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément bien mis en valeur

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

hêtre

type:

fonction:

isolé

décorative

commentaire:

bel élément en bordure de rue résidentielle

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1741 Ch. des Graminées 6

ch. des Graminées 2

Avenue de Belmont



B3/14

description:

hêtre pourpre

type:

isolé

fonction: commentaire:

magnifique élément bien mis en valeur sur grand terrain

botanique: intéressante

paysagère: excellente

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1729 Chemin de Rennier 52



B3/16

description: chêne

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément bien visible de route passante

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 2038 Chemin du Vallon 1



B3/17

cèdre description:

type:

isolé

fonction:

commentaire:

décorative bel élément

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne

no parcelle 1730 Chemin du Vallon



B3/18[°]

tilleul

type:

isolé

fonction:

description:

décorative

commentaire:

bel élément situé près d'une zone forestière

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 3674 Chemin de Rennier 54

description:

type:

pin isolé

fonction:

décorative

commentaire:

ponctue le paysage sur route très passante

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 2109

Chemin des Sapins 3



B3/23

type:

thuyas

groupe décorative

fonction: commentaire:

description:

grands spécimens

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



B3/24

Ababus dans le cadre du projet de construction

no parcelle 1810

Avenue de Belmont 16

description:

pins

type: fonction: alignement séparation

commentaire:

sépare l'habitation de la rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



B3/25

no parcelle 1980 Av. des Peupliers 17

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

a de la place pour bien se développer

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne



B3/26

descripti

type:

fonction:

commen

botanique:

le chêne classé B3/26

Situe Pauplieur 25

se houve enrealité sur

la parcelle 1888 Beau-Soliil 16

(Met Mine Schwinder)

no parcelle 2053 Av. des Peupliers 25 Av. des Peupliers 23 Ch. Beau Soleil 16

structure: moyenne



i: bonne

description:

araucaria

type:

isolé

fonction:

commentaire:

décorative arbre surprenant

botanique: rare

paysagère: bonne

intégration: f

structure: moyenne

no parcelle 1815

Ch. des Graminées 14

no parcelle 3897 Avenue de Belmont 27



B3/28

description:

type:

fonction:

commentaire:

botanique: intéressante

cyprès

alignement décorative

belle structure

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 1820 Avenue de Belmont 24, Chemin de Rennier



B3/29 Derey PR071/

description:

cyprès

type: fonction: isolé

commentaire:

décorative

bonne visibilité, sur coin de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 2083

Chemin du Vallon 2



B3/30

description:

type:

fonction:

commentaire?

tilleul isolé

décorative

bel élément bien visible de route passante

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 2083 Chemin du Vallon 2



B3/31

description:

type:

fonction:

commentaire:

décorative

ponctue la paysage surplombant la rue

THUTH PLICATA

séquoia ATROVIRENS

isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

cyprès

cyprès

décorative

isolé

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 3519 Av. de Senalèche 8

no parcelle 1785 Avenue de l'Avenir 13



B3/33

description:

type:

fonction:

commentaire:

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



B3/34

description:

pterocarya / Noyer du Caucase isolé

type:

fonction:

commentaire:

bel isolé dans parc

décorative

botanique: rare

paysagère: bonne

intégration: bonne

no parcelle 3840

Av. de Belmont

structure: bonne

no parcelle 419

Ch. du Fau-blanc 3 - 5



B3/35

description:

type:

fonction:

commentaire:

séquoia isolé

décorative

bel isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne





description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé près de portail de villa

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle Ch. de Verney

no parcelle 1197 Av. Général Guisan 79,81



C1/3

description:

peuplier d'Italie

type:

isolé

fonction:

structure et point de repère

commentaire:

ponctue le bord du lac

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C1/4

no parcelle 1197

Av. Général Guisan 79,81

description:

séquoia

type:

isolé

fonction:

décorative et point de repère

commentaire:

bel élément qui participe à la ligne de force de la rive du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C1/5

no parcelle 1197

Av. Général Guisan 79,81

description:

hêtre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

jeune mais participe à la structure du paysage du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

1431 Chemin de la Métairie 3

Chemin de la Métairie 1

1425

no parcelle



C1/6

description:

pin

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

beau port, ponctue le chemin

botanique intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle DP9036

Bord du Lac

description:

peuplier d'Italie

type:

isolé groupe

point de repère

fonction: commentaire:

ponctue le paysage dans paysage du bord du lac

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle DP9036

Bord du Lac

1340

C1/11

marronnier

type:

isolé

fonction:

description:

décorative

commentaire:

gros spécimen, agrémente et structure le paysage du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C1/12

no parcelle 1340

Av. Général Guisan 93, 95

description:

pin et hêtre

type: fonction: groupe

décorative et structure

commentaire:

bel ensemble, agrémente et structure la route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C1/14

no parcelle 1398 Av. Général Guisan 54

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative et structure

commentaire:

participe à la structure de la route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: bonne



C1/16

no parcelle 1333

Ch. de Chamblandes 41

description:

pin

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément qui ponctue le paysage

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



CARPINIUS BETVIUS

description:

hêtre rouille pair P.P. MARC 2009

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

jeune mais participe à la ligne de force du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

Av. Général Guisan 109,

no parcelle

111 107

C1/18

no parcelle 1346

Av. Général Guisan 117

description:

platanes

type:

alignement

fonction:

commentaire:

décorative

ensemble jeune mais structure intéressante sur propriété du Général Guisan

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 1346

Av. Général Guisan 117



C1/19

pin

description: type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

sur la propriété du Général Guisan

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



C1/21

no parcelle 1402

Av. Général Guisan 119

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

structure et décorative

commentaire:

participe à la ligne de force de la route du lac (propriété du Général Guisan)

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C1/22

no parcelle DP9037

Bord du Lac

description:

platane

type:

isolé

fonction:

décorative et structure

commentaire:

participe à la ligne de force de la rive du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

séquoia

type:

isolé

fonction:

décorative et point de repère

commentaire:

beau spécimen

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 1361

Ch. de Chamblandes 51



C1/25

no parcelle 1355

Ch. de Chamblandes 57

description:

3 tilleuls

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

en partie protégés par PQ "Chamblandes-Ouest" approuvé en 1975

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Chemin de Cyrano 4



C1/26

no parcelle 1353

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé mais dans l'axe visuel de la maison

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne

no parcelle 1303 Avenue C.-F. Ramuz 67



C1/27

peuplier d'Italie

description: type:

fonction:

isolé

commentaire:

décorative et point de repère très bel isolé dans cour d'école

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



C1/28

no parcelle 1431 Ch. de la Métairie 1

description:

chêne

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément isolé, bonne visibilité

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 1239

Ch. de Chamblandes

description:

cèdre

type:

isolé

C1/31

fonction:

décorative et loisir

commentaire:

gros spécimen, protégé par PQ "Aux Grands Champs" approuvé en 1983

botanique: intéressante

paysagère: bonne

Autorisation d'abaltage

délivrée le 31 octobre 2005 pour le Sequoia en raison de son déssèchement

total suite aux travaux

intégration: moyenne

structure: bonne

no parcelle 1280

Ch. de Fantaisie 5

structure: moyenne

no parcelle 1280

Ch. de Fantaisie 5



C1/31

description:

type: fonction:

commentaire:

botanique: intén

description:

type: fonction:

C1/32

commentaire:

botanique: intéressante

donne un caractère historique à la propriété

aecorative

on controlas

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 2116

Cp. Pierraz-Portay

description:

groupe arboré

type:

C1/33

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

bel ensemble en surplomb sur terrain bien dégagé, protégé par le PEP

"Pierraz-Portay" approuvé en 1980

crée un espace agréable pour attendre le bus

botanique: intéressante

paysagère: bonne

2 marronniers

alignement

décorative

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1426

Pierraz-Portay

Avenue C.-F. Ramuz - Ch.

C1/34

description:

type:

fonction:

commentaire:

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne









description:

peuplier d'Italie

type:

isolé

fonction:

commentaire:

point de repère ponctue le paysage

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 2234

Chemin de Carvalho

no parcelle 1290

Avenue C.-F. Ramuz 60

C1/36

description: ailante

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

dans cour d'école

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Chemin de Carvalho

C1/37

no parcelle 3917

description:

ailante

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C1/38

no parcelle 1306

Avenue C.-F. Ramuz 63

description:

type:

tilleul isolé

fonction:

décorative

commentaire:

situé en coin de rue, il a de la place pour bien se développer.

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



C1/39

no parcelle 1239

Ch. de Chamblandes

description:

chêne

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément dans parc, protégé par PQ "Aux Grands Champs" approuvé en

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



Plan de classement des arbres de la commune de Pully, septembre 2003

description:

tilleuls

type:

fonction:

alignement

décorative et structure

commentaire:

à prolonger

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 1111, 1234, 1243, 1244 Avenue C.-F. Ramuz



C1/41

description:

cyprès

type: fonction:

commentaire:

décorative participe au paysage du bord du lac

isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1352 Av. Tour Haldimand 6



C1/42

description:

type:

fonction:

commentaire:

isolé décorative

thuya

gros élément bien dégagé

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

no parcelle 1246

structure: moyenne

Av. Général Guisan 93, 95

no parcelle 1340

Av. Général Guisan 1248 11 +



C1/43

description:

type:

isolé

fonction:

séquoia

décorative et point de repère

participe au paysage du bord du lac

commentaire:

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 2166 Ch. de Chamblandes 49



C1/46

description:

type:

commentaire:

cyprès isolé

fonction:

décorative et point de repère

bonne visibilité

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



élagage sévère selon street wiew

no parcelle 1413

Avenue C.-F. Ramuz 96

description:

cèdre du Liban

type:

isolé

fonction:

décorative et poi

commentaire:

bonne visibilité, s

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 3406

Avenue C.-F. Ramuz 88



C1/48

description:

tilleuls

type:

groupe

fonction:

décorative et marquage

commentaire:

posé symétriquement sur terrasse aménagée

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



C1/49

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

sur coin de rue

botanique: commune

paysagère: bonne

C1/50

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

gros isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne

Ch. de Chamblandes

no parcelle 1366 Avenue C.-F. Ramuz 74



C1/51

description:

houx

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

arbuste à croissance lente en bordure de propriété

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



élagage sévère selon street wiew

no parcelle 1413

Avenue C.-F. Ramuz 96

description:

cèdre du Liban

type:

isolé

fonction:

décorative et poi.

commentaire:

bonne visibilité, s

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



no parcelle 3406

Avenue C.-F. Ramuz 88

description:

tilleuls

type:

groupe

fonction:

décorative et marquage

commentaire:

posé symétriquement sur terrasse aménagée

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



C1/49

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

sur coin de rue

botanique: commune

paysagère: bonne

a dispara de la carte los de la démolition de la demeure par la muison ORIATTI en octobre 2006.

Parcelle 1379 Av. C.F.RANVZ 85

C1/50

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

commentaire:

décorative

gros isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

C1/49 J.FM. 15-11.06. Planté 3 platanes tiges en 2007.

C1/51

description:

houx

isolé

fonction:

type:

décorative

commentaire:

arbuste à croissance lente en bordure de propriété

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

hêtre rouge

type:

fonction:

isolé

commentaire:

décorative bel élément en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1342 Ch. de Chamblandes 39

no parcelle 6481 Ch. de Chambiandes 45



C1/53

cyprès

type:

isolé

fonction:

description:

décorative

commentaire:

élément de ponctuation en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1201 Ch. de Chambiandes 33



description: chêne fastigié

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

élément de ponctuation en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C1/55

no parcelle 1239

Ch. de Chamblandes

description:

buis

type: fonction: groupe

commentaire:

décorative

gros massif dans parc, protégé par PQ "Aux Grands Champs" approuvé en

1983

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



C1/56

no parcelle 1239

Ch. de Chamblandes

description:

koelreuteria

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

groupe de beaux isolés dans parc, protégé par PQ "Aux Grands Champs"

approuvé en 1983

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 1239

Ch. de Chamblandes

description:

métasequoia

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire.

groupe de beaux isolés dans parc, protégé par PQ "Aux Grands Champs"

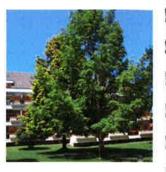
approuvé en 1983

botanique: rare

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



C1/58

no parcelle 1355

Ch. de Chamblandes 57

description:

buis

type:

groupe

fonction: commentaire: décorative arbuste à croissance lente en bordure de propriété

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



C1/59

description:

séquoia

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bonne visibilité, pr

botanique: intéressante

paysagère: bor

Autorisation da ballage Ch. de Chamblandes 57 delivée le 26 1. 2007

dépénissement progrens approuvé en 1975

no parcelle 1362 Av. Général Guisan 70

no parcelle 1355

structure: moyenne

C1/60

liquidambars

type:

alignement

fonction:

description:

décorative et structure

commentaire:

agrémente le stationnement en bordure de chemin

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 1845



C1/61

description:

houx

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

arbuste à croissance lente en bordure de propriété

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

séquoia

type:

isolé

fonction: commentaire:

décorative

jeune mais

no parcelle 1340

Av. Général Guisan 93, 95

bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

arbre abattu

suite au déssècle-ment complet pas remplacé

structure: bonne

no parcelle 1200 Av. Général Guisan 87



C1/63

cèdre du Liban

description: type:

fonction:

isolé

commentaire:

décorative

a de la place pour bien se développer

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 3335 Av. Général Guisan 44



description:

chêne fastigié

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1421 Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable



C1/65

groupe de feuillus

description: type:

groupe

fonction:

commentaire:

décorative

continuité avec le cordon boisé de la Vuachère, relevé de l'étude globale

sur la parcelle

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1421 Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable



C1/68

description:

groupe arboré

type:

groupe

fonction:

commentaire:

décorative et marquage

élément marquant l'entrée du collège et le chemin

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

tilleuls

type:

alignement

fonction:

décorative

commentaire:

plantation trop dense et obscurcissante pour la villa

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1421

Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable

no parcelle 1421 Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable



C1/71

description:

châtaignier

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

sujet recépé et historique

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1421 Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable



C1/72

description:

châtaignier

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

sujet historique et remarquable

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1421 Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable



description:

chêne

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

beau sujet d'une cinquantaine d'années

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1421

Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable



C1/74 C1/75

description:

hêtre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

beau sujet étouffé par la proximité de la bulle de tennis

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



C1/75 C1/74

description:

groupe arboré

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

valeur paysagère et historique

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1421

Ch. de Champittet -Chemin du Pont du Diable

C1/76

no parcelle 1362

Av. Général Guisan 70

description:

érables

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

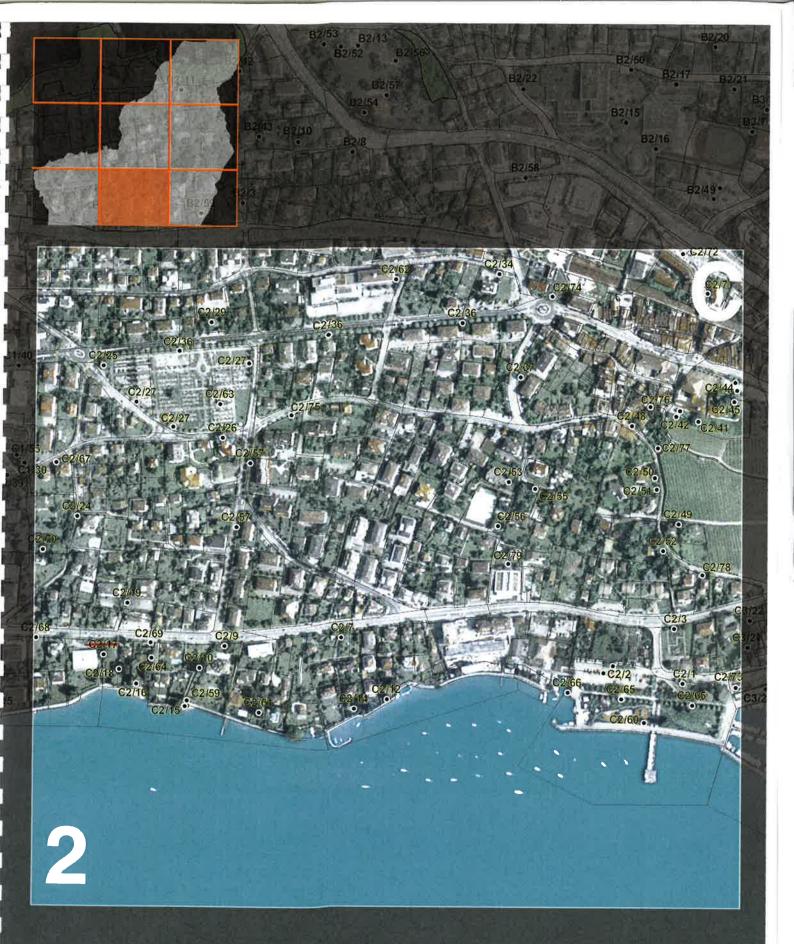
continuité avec le caractère forestier du secteur

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne





description:

4 tilleuls

type:

alignement

fonction: commentaire: décorative et marquage de rue bel alignement en bordure de rue

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

no parcelle 702 Quai Milliquet, Route du



C2/2

no parcelle 702

Quai Milliquet, Route du

structure: excellente

Port

description:

platanes

type:

alignement

fonction: commentaire: structure et ombre le stationnement

bel alignement, crée un bel ensemble avec le parc situé au bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: excellente

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 754

Av. des Désertes, Route

C2/3

description:

type:

4 pins alignement

fonction:

structure

commentaire:

marque et structure la route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

Av. Général Guisan



C2/7

description:

platane

type:

isolé

fonction:

décorative et structure

commentaire:

participe à la structure de la route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 887

Av. Général Guisan 45



C2/9

description:

châtaigner

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

participe à la structure de la route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

hêtre vouge

type:

isolé

fonction:

décorative et structure

commentaire:

participe à la structure de la route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 828

Av. Général Guisan 11-Av. Général Guisan 11,17

no parcelle 887

Av., Général Guisan 45



C2/12

description:

2 peupliers d'Italie

type:

groupe

fonction:

point de repère

commentaire:

ponctue le bord du lac

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 834

Av. Général Guisan 23



C2/14

description:

pin maritime

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

jeune mais participe au paysage du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C2/15

no parcelle DP9021

Bord du Lac

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative et loisir

commentaire:

avec ses 2 bancs, crée une petite place de repos sur la promenade du bord

du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C2/16

no parcelle 894

Av. Général Guisan 57

description:

saule

type:

isolé

fonction:

structure

commentaire:

arbre typique de bord de lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

type: fonction:

commentaire:

peupliers 2

isolé

décorative

participe à la st

Autorisatione municipa Souttage securite ar bres loughent

6.10.2003.

no parcelle 896 Av. Général Guisan 61



botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 3599

Av. Général Guisan 59

C2/18

description:

type:

fonction:

commentaire:

botanique: intéressante

hêtre isolé

décorative gros spécimen

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 1174 Av. Général Guisan 26



C2/19

description:

type:

fonction:

commentaire:

botanique: intéressante

cèdre

isolé décorative

paysagère: bonne

agrémente le paysage perçu de la route du lac

Verney 15

intégration: moyenne

autorisation d'abablege

délivrée le 28.6.2013

suite an dessechement complet de l'arbre

structure: bonne



C2/24

description:

type:

fonction:

commentaire:

botanique: intéressante

marronnier isolé

décorative

bel isolé

paysagère: bonne

intégration: bonne

no parcelle 1162 Chemin de Verney 15



no parcelle 3653

Avenue C.-F. Ramuz, Chemin des Tilleuls



C2/25

description:

type:

fonction:

commentaire:

ailante

isolé

décorative

bel isolé à l'entrée du cimetière

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

cèdre

type:

isolé

fonction: commentaire: décorative

agrémente le paysage dans la zone résidentielle

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: moyenne

no parcelle 967, 3653

no parcelle 1150

Ch. de Chamblandes 1



C2/27

tilleuls

description: type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

délimite, en partie, le cimetière

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

Abaltage de l'Ailantle autorisé par la Municipolité parcelle 948 le 8 mars 2004 des Collèges 2

structure: excellente

des Collèges 27, 29



C2/29

description:

chêne, érable, ailante

type:

groupe

fonction: commentaire:

décorative et loisir petit parc pour enfants

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

Eglise St-Maurice Place de jeux

structure: moyenne

no parcelle 328

Av. des Collèges 1, Avenue du Tirage 1



C2/34

description:

peuplier d'Italie

type:

isolé

fonction:

point de repère

commentaire:

point de repère dans le paysage

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle DP4,

Avenue C.-F. Ramuz



C2/36

type:

tilleuls alignement

fonction:

décorative et structurebonne visibilité

commentaire:

description:

belle arborisation de rue, élément marquant à Pully

botanique: intéressante

paysagère: excellente

intégration: bonne

structure: excellente



Abatu 1 16.4.09 remplace par un cirro BILOBA. en nov. 2009

description:

ailante

type:

isolé

fonction:

commentaire:

décorative

bel isolé en bordure de route

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 180

2B, 2Ç

A.Samson Reymondin 2 -

Avenue du Prieuré 2, 2A,

no parcelle 3745

Chemin Pré des Clos



C2/41

description:

tilleul

type:

isolé

fonction: commentaire: décorative

esplanade magnifique isolé, place du Prieuré

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C2/42

description:

2 platanes et tilleuls

type:

alignement

fonction: commentaire: décorative

Esplanade double alignement, place du Prieuré

no parcelle 180

A.Samson Reymondin 2 Avenue du Prieuré 2, 2A,

2B, 2C



botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

C2/44

description:

platanes

type:

alignement

fonction:

structure et décorative

commentaire: beaux alignements

paysagère: bonne

intégration: bonne

no parcelle 180

A.Samson Reymondin 2 -Avenue du Prieuré 2, 2A,

2B, 2C

botanique: intéressante

structure: excellente

no parcelle 181

Avenue du Prieuré 2C



C2/45

description:

cèdre

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

près du Prieuré, bonne visibilité

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne



no parcelle 252

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

élément décoratif dans vieux-village

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 198

Chemin Davel 15

Ruelle du Croset 5



C2/49

description:

type:

fonction: commentaire:

pin
isolé
décorative
bel isolé, bonne
paysania

structure: bonne

no parcelle 264

Chemin Davel 8



botanique: intéressante

paysagère: bor

C2/50

description:

pin isolé

fonction:

type:

décorative

commentaire:

bel élément décoratif dans cette montée

botanique: Intéressante

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: bonne

Chemin Davel & lo

246



C2/51

no parcelle 264

description:

séquoia

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément décoratif en surplomb

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C2/52

no parcelle 275 Chemin Davel 20

description:

érables, pins, etc.

type:

cordon boisé

fonction:

séparation

commentaire:

crée une ambiance, favoriser espèces indigènes

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 848

Sentier du Lycée 4

description:

séquoia

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

ponctue le paysage dans cette zone résidentielle

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 267

Sentier du Lycée 5



C2/55

description: type:

peuplier d'Italie

fonction:

isolé

commentaire:

point de repère

ponctue le paysage dans cette zone résidentielle

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 856

Sentier du Lycée 6



C2/56

hêtre

description: type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel élément placé le long d'une petite route

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle DP1029

Av. de Villardin



C2/57

description: tilleuls

type:

fonction:

alignement

commentaire:

marquage de route belle arborisation de rue

botanique: Intéressante

paysagère: excellente

intégration: bonne

structure: excellente

Av. Général Gulsan 45

no parcelle 887



C2/59

description:

peuplier d'Italie

type:

isolé

fonction: commentaire: structure et point de repère ponctue le bord du lac

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



no parcelle 702

Quai Milliquet, Route du

3 peupliers d'Italie

description:

type:

groupe

fonction:

décorative et point de repère

commentaire:

ponctue le bord du lac, marque l'emplacement du quai

botanique: commune

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 3294

Av. Général Guisan

C2/61

hêtre et pin description:

type:

groupe

fonction:

décorative et structure

commentaire:

participe à la ligne de force de la rive du lac

botanique: Intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 923



C2/62

description:

tilleuls

type:

alignement

fonction:

décorative

commentaire:

cour d'école

Arbre du bas abattus en janv. 2007 car dépénissant. photo tot

Av. des Collèges 11, 13



botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 967

Chamblande

Chemin des Tilleuls, Cimetière de

C2/63^v

description:

cyprès

type:

isolé

fonction:

commémorative

commentaire:

élément situé sur la tombe de C.F.Ramuz

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

Av. Général Gulsan 55

no parcelle 893



C2/64

cyprès

type:

isolé

fonction:

description:

point de repère

commentaire:

beau spécimen près du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



no parcelle 702

Quai Milliquet, Route du Port

description:

platanes

type:

alignement

fonction:

décorative et ombre l'esplanade

commentaire:

magnifique double alignement, crée une ambiance sur esplanade

piétonne.

botanique: intéressante

paysagère: excellente

intégration: bonne

structure: excellente



C2/66

no parcelle DP9100

Bord du Lac

description:

cyprès

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

participe au paysage du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C2/67

no parcelle 1204

Ch. de Chamblandes 21

description:

houx

type: fonction: isolé

décorative

commentaire:

arbuste à croissance lente en bordure de propriété

📕 botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne



C2/68

no parcelle 3591

Av. Général Gulsan

description:

cyprès

type:

groupe

fonction:

commentaire:

décorative et marquage

marque seuil d'entrée, ponctuation sur route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 894 893

Av. Général Gulsan 57

55



C2/69

description:

cyprès

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

ponctuation sur route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne



description:

chêne

type:

fonction:

isolé

commentaire:

décorative bel isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 151

Avenue du Prieuré

no parcelle 1206



description:

liquidambars

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

arborisation créant un espace public intéressante

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 394

Avenue de Lavaux Clergère sud



C2/72

description:

liquidam las

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

alignement d'arbres en bordure de route

botanique: intéressante

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: bonne

Route du Port 7



C2/73

no parcelle 782

description:

platanes et marronniers

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

crée un espace agréable, protégé par PEP "Restaurant du Port de

Pully" approuvé en 1982

botanique: intéressante

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: bonne



C2/74

no parcelle DP28 Rue de la Poste 2

description:

gléditsia

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

agrémente l'ambiance de la place

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



description:

tilleuls

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

en continuité avec l'arborisation du secteur

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 251

Ruelle du Croset 5

no parcelle 897

Avenue de Villardin)-

Chemin des Osches



C2/76

description:

marronnier

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé dans ce quartier peu arborisé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 255



C2/77

description:

type: fonction:

commentaire:

décorative

houx

isolé

cyprès

groupe

décorative

bonne visibilité

arbuste à croissance lente, bonne visibilité

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 756

Chemin Davel 28



C2/78

description:

type:

fonction:

commentaire:

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

Autorisation abeltage 13.09.06 Av. des Désertes 84

structure: bonne



description:

cèdre

isolé

commentaire:

agrémente l'horizon perçu de la route du lac, protégé par PPA "Sous,

décorative

les Désertes" approuvé en 1991

intégration: moyenne

structure moyenne

Sentierdu Lycee 13

Hansjong et Silylle Peter-Hess.

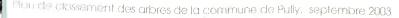


type:

fonction:

botanique: Intéressante

paysagère: bonne





description:

ailante

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

participe à la structure de la route du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 711

Route de Vevey

no parcelle 711

Route de Vevey



description:

peuplier d'Italie

type:

isolé

fonction: commentaire: structure

participe à la structure de la route du bord du lac

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



C3/6

type:

no parcelle 719 Chemin des Bains

description:

7 tilleuls alignement

fonction:

structure et décorative

commentaire:

délimite espace de la piscine à l'est, marque l'embouchure de la

Paudèze.

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



no parcelle 62

Route de Vevey 42

description:

pins

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

agrémente la zone résidentielle

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 701

Piscine

Chemin des Bains



C3/9

description:

platane

type:

isolé

fonction:

décorative et ombre

commentaire:

a de la place pour bien se développer

botanique; intéressante

paysagère: bonne

Intégration:bonne



abatte 14+15 avril 2014 dessectionant programs depuis l'été 2013

description:

pin

isolé type:

décorati

fonction: commentaire:

bel isolé

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle DP1010

Av. des Bains

no parcelle DP1010

Av. des Bains Chez Pitsch

C3/11

description:

7 peupliers d'Italie

type:

alignement

fonction: commentaire: structure et point de repère

arbres marquant l'emplacement du lac avant les remblais

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

Route du Port 29

C3/12

no parcelle 745

description:

érables

type:

groupe

fonction:

séparation

commentaire:

. protégé par PPA "Route du Port" approuvé en 1997

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

C3/13

no parcelle 700 Route du Port

description:

type:

érables

alignement

fonction:

décorative

commentaire:

poursuit l'alignement de platanes et de marronniers déjà présent.

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: bonne



C3/14

no parcelle 745

Route du Port 29

description:

érable

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bel isolé, protégé par PPA "Route du Port" approuvé en 1997

structure: bonne



botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

no parcelle 745

Route du Port 29

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

.. ..

décorative

commentaire:

bel élément dans groupe d'arbre, protégé par PPA "Route du Port"

approuvé en 1997

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 745

Route du Port 29

C3/16

érable

type:

groupe

fonction:

description:

commentaire:

séparation protégé par F demande d'autoris. d'abattoge delivrée le 30 juillet 2010

C3/16

1997

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle DP3

Route du Port

seve crable tillent conse

C3/17

3 platanes, 1 marronnier et 4 tilleuls taillés

description: type:

alignement

fonction:

décorative et de loisirs

commentaire:

place du port, crée une place vers ancienne fontaine

botanique: intéressante

paysagère: excellente

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 745

Route du Port 29



C3/18

description: 3 platanes

type:

groupe

fonction:

décorative

commentaire:

bel ensemble taillé

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C3/19

no parcelle DP3
Route du Port

description:

-allante - sophora du Japon

type:

isolé

fonction:

décorative et structure

commentaire:

bel isolé, participe à la ligne de force du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration:bonne



description:

pin

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

beau spécimen, sur bord du lac

botanique; intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle DP3

Route du Port



C3/21

no parcelle 761

Av. des Désertes 5

description:

pin

type:

isolé

fonction:

décorative

commentaire:

ponctue le paysage dans la zone résidentielle du bord du lac

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure; bonne

no parcelle 761

Av. des Désertes 5



C3/22

description:

cèdre isolé

type: fonction:

décorative

commentaire:

magnifique spécimen

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: bonne

no parcelle 744

Chemin des Vignes 20



C3/23

description:

tilleuls (8)

type:

alignement

fonction:

décorative

commentaire:

ensemble intéressant mais pas très visible

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 744



C3/24

description:

érables

type:

alignement

fonction:

commentaire:

marquage de route

marque et structure la route du bord du lac

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: moyenne

structure: excellente



description:

tilleul

type:

fonction:

isolé

commentaire:

décorative bonne visibilité

botanique: commune

paysagère: bonne

Intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 560

Chemin des Vignes 14



C3/30

no parcelle 745

Route du Port 29

description:

tilleul

type:

isolé

fonction: commentaire: décorative

bel isolé à protégé par PPA "Route du Port" approuvé en 1997

■botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 507

Ch. des Plateires 17



description:

type:

fonction:

commentaire:

tilleul isolé

décorative

magnifique élément isolé

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration:bonne

structure: bonne

Chemin de Pallin 11, Chemin des Roches 6-8-

no parcelle 470

10-12-14-16



C3/40

description:

peuplier d'Italie

type: fonction:

commentaire:

isolé

érables alignement

décorative et point de repère

ponctue le paysage

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

Remplace's par 9

structure: moyenne

no parcelle DP

Route du Port chides Bal



C3/44

description:

type:

fonction:

commentaire:

intégration: bonne

structure et agrémente la place de stationnement

structure: excellente



botanique: commune

paysagère: bonne

décorative et marquage

no parcelle 548

Ch. Anciens Moulins 16

description:

tilleul et chêne

type:

groupe

fonction:

commentaire:

décorative beau groupe d'arbres matures vers les anciens moulins

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne



C3/46

no parcelle 782

Route du Port 7

description:

tilleul et marronnier

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

dans la continuité de l'alignement C3/17, protégé par PEP "Restaurant

du Port de Pully"

botanique: intéressante

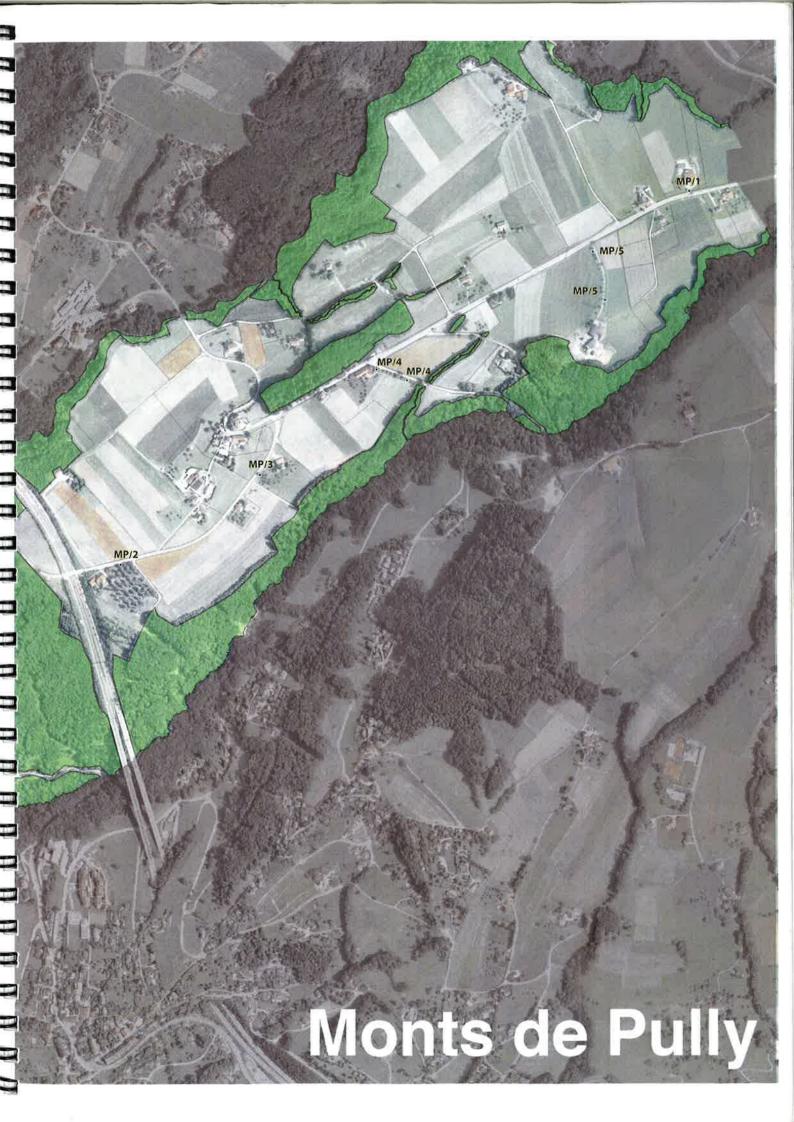
paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



C 3/45 Ch. des Anciens Moulins 16 l'autorisation d'abattage du Tilleul a été délivrée le 26 avril 2006 pour des roisons sanifaires



no parcelle 3234 **MP/1** La Pédance

description:

tilleul

type:

isolé

fonction:

point de repère

commentaire:

ponctue la vue dégagée que propose cette route

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: bonne

no parcelle 3148

En Papolet

552

MP/2

description:

noyer et pommiers

type:

alignement structure

fonction: commentaire:

en bordure de route

botanique: commune

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



MP/3

no parcelle 3190

Champ Moret

description: type:

noyer isolé

fonction:

décorative

commentaire:

bonne visibilité en bordure de route

botanique: intéressante

paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: moyenne

no parcelle 3186

Champ Moret



MP/4

description:

noyers

type:

alignement

fonction:

décorative et structure

commentaire:

bel alignement en bordure de chemin

botanique: intéressante

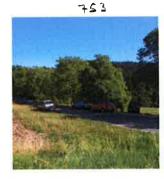
paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente

no parcelle 3249

Les Cases



MP/5

cerisiers

description: type:

fonction:

alignement

décorative et marquage

commentaire:

double alignement en bordure d'un chemin privé

botanique: commune

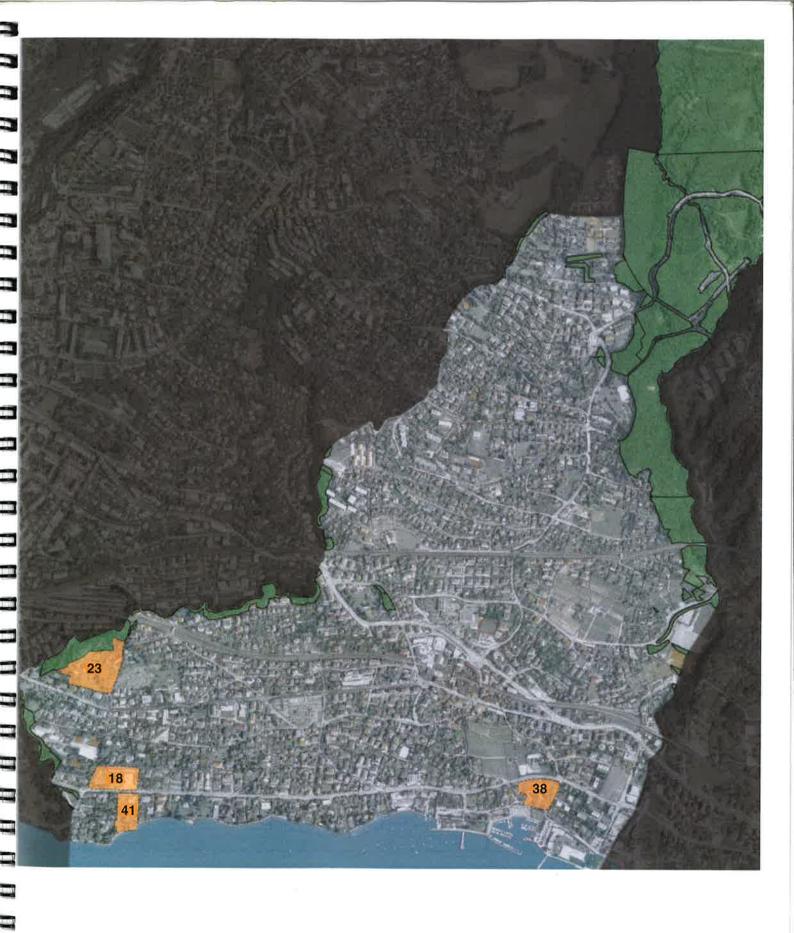
paysagère: bonne

intégration: bonne

structure: excellente



Paysagestion SA



secteurs localisés

secteurs localisés

18

Chamblandes-Ouest

Plan de quartier

approuvé:

1975

no parcelle:

1355, 1360, 1361, 1

rue:

Ch. de Chamblandes 51,53, 57 - Av. Général Guisan 70



23

Campagne de Pierraz Portay

Plan de quartier

approuvé:

1981

no parcelle:

1411, 2113

rue:

Cp. Pierraz-Portay 1 - Ch. Pierraz-Portay



38

Route du port

Plan partier d'affectation

approuvé:

1997

no parcelle:

745

rue:

Route du Port 29



41

Verte-Rive

Plan de quartier

approuvé:

2000

no parcelle:

1346, 1402, 6686

rue:

Av. Général Guisan 117,119



Métamorphose du paysage

Au début des années 1900, les coteaux de Pully sont encore principalement viticoles et les hauts de Pully voués à l'agriculture. La culture de la vigne est le principal facteur de modélisation du paysage.

Plus tard, pour répondre à la demande croissante en territoire d'habitat individuel de la ville de Lausanne, les secteurs du bord du lac et les territoires le long des axes principaux de communication sont engagés. Le développement de l'urbanisation est alors la principale cause de modification du paysage de Pully. A cette époque apparaissent les premières plantations d'arbres d'ornement. Les végétaux étaient plantés de manière suffisamment espacée pour leur permettre un développement optimum.

Au début des années soixante, l'urbanisation explose. Les derniers espaces viticoles se remplissent. Petit à petit, l'ensemble du territoire de Pully est occupé par des constructions. En raison de la diminution des surfaces de parcelles vouées à l'habitat individuel, le mode de plantation change. On plante dru pour obtenir un effet rapide et se protéger du voisinage.

Le paysage actuel et son évolution

Aujourd'hui, le paysage de Pully peut se résumer à un grand tapis arboré couvrant de façon plus ou moins dense les constructions. Ce tapis de végétation a cependant l'avantage de créer un lien homogène entre les différentes typologies d'habitats et d'architectures. Toutefois, cette végétation est passablement hétéroclite, multipliant les espèces et n'offrant pas de caractère typique du lieu, à savoir celle d'un coteau arboré ensoleillé situé au bord du lac.

Compte tenu de l'abondance des plantations, il faut maintenant se diriger vers une gestion qualitative plutôt que quantitative. On conservera les objets de valeur qui sont bien intégré au milieu. Pour certains, on leur donnera l'espace nécessaire pour leur évolution en autorisant l'abattage des végétaux concurrents de moindre valeur. Dans certains cas, on évitera la plantation d'espaces ouverts pour bénéficier d'un dégagement ou de vues de qualité.

En mettant en évidence les caractéristiques paysagères des lieux, on contribuera à former, peu à peu, une identité paysagère du territoire de Pully.



Constats

La méthode utilisée pour classer les arbres s'appuie sur certains constats :

- Le regard que l'on porte sur un arbre et les arguments de qualification s'avèrent souvent partiels et subjectifs.
- Pour beaucoup, tout arbre est a priori à protéger. La moindre intervention sur un arbre est considérée comme une atteinte au bien public.
- La plupart du temps, les démarches et les règles utilisées considèrent l'arbre individuellement et se bornent à la valeur dendrologique et sanitaire de la plante.
- Inspirée par le monde forestier, la gestion classique de l'arbre vise la conservation du patrimoine arboré en soumettant tout abattage ou élagage à la délivrance d'une autorisation et en imposant le remplacement ou la compensation.
- La multiplication de plantations irréfléchies diminue souvent la qualité d'espaces encore récemment ouverts, obstrue des vues et nuit même parfois à certaines ambiances. L'impossibilité de remettre en question la présence d'un arbre existant freine toute modification visant à l'amélioration de la qualité spatiale.
- La gestion des arbres n'est pas toujours adaptée à la réalité du processus d'aménagement du territoire. Elle manque d'une vision globale et à long terme du paysage et de références à la dimension culturelle du paysage. Notamment, les notions de groupe, de réseau ou d'alignement sont insuffisamment prises en compte et la signification véritable de l'arbre est ainsi occultée (valeurs paysagère, structurelle, historique, fonctionnelle).

Principes

A partir de ces constats, la méthode utilisée tente de modifier le regard porté habituellement sur les arbres et propose en particulier :

- d'élargir les critères d'évaluation d'un arbre à ses valeurs paysagère, structurelle, historique ou symbolique, fonctionnelle, botanique et à sa qualité d'intégration;
- d'accorder de l'importance aux réseaux végétaux (haies, bosquets, cordons boisés, etc.) et aux structures végétales (mail, alignement, etc.) au moins autant qu'aux individus;
- d'affirmer que la présence comme l'absence de végétation peut participer à l'harmonie et à la richesse d'un lieu et que dans ce sens, la gestion des arbres doit être intégrée à un véritable projet végétal, composante de l'aménagement communal à l'échelle du plan directeur communal, des plans partiels d'affectation, des plans de quartier, etc.

Typologie

Afin de souligner l'importance de l'appartenance d'un arbre à un réseau biologique (haies, bosquets, cordons boisés, etc.), à un espace ouvert (culture, vigne, espace urbain, etc.), à une structure (mail, alignement, etc.) ou à un aménagement particulier (parc, promenade, etc.), les végétaux sont inventoriés selon la typologie suivante :

- arbre isolé
- groupe d'arbres
- alignement
- haies
- cordons boisés

Critères d'évaluation d'un arbre

L'attitude adoptée pour le classement des arbres s'appuie sur des principes élémentaires :

- le classement ne doit concerner que les arbres d'intérêt public ;
- la prise en compte du contexte spatial et temporel est indispensable pour juger de la valeur d'un arbre;
- les critères doivent être définis avec précision afin de pouvoir fonder le plus objectivement possible les motifs d'autorisation ou de refus d'abattage.

Concrètement, la méthode retenue s'appuie sur une grille d'évaluation qui englobe l'ensemble des valeurs potentielles du sujet concemé. Cette grille est utilisable aussi bien pour classer un arbre que pour répondre à une demande d'abattage.

Valeur paysagère

- élément majeur dans le paysage
- rôle d'intégration d'un objet
 - (exemple : arbre atténuant l'impact d'une façade aveugle)
- àrchitecture végétale remarquable
- signification paysagère négative
 - (exemple : conifère exotique dans un cordon boisé indigène)

Valeur structuelle

- élément d'une structure végétale (allée, mail, ...)
- cadrage de vue
- obstruction de vue
- améliore la lecture du paysage

Valeur d'intégration

- élément d'un maillage écologique
- situation "stratégique"
- espèce ou type écologiquement riche
- plante indigène et en station
- valeur écologique négative

(exemple : espèce exotique particulièrement abondante ou envahissante)

Valeur botanique

- rareté de l'espèce ou variété
- forme ou taille exceptionnelle
- état phytosanitaire

Valeur fonctionnelle

- décorative
- biologique
- pédagogique
- symbolique
- de point de repère
- de loisirs
- de protection (nuisances)
- de cadrage des vues

Valeur historique

- fait partie ou est monument historique
- élément commémoratif
- espèce ou type traditionnel d'une région, d'un quartier, d'une vue, ...

Quelques principes physiologiques

La végétation, contrairement aux constructions, est en constante évolution. L'arbre passe par différents stades d'évolution, à savoir, la période de jeunesse où la croissance est forte, le stade adulte où la croissance se stabilise et le vieillissement menant jusqu'à la mort.

Le volume des racines correspond approximativement au volume de la couronne.

L'ensoleillement, la nature du sol, la température, l'humidité de l'air ont une influence déterminante sur la croissance de la végétation. Un excès ou un manque peut entraîner, dans certains cas, le dépérissement de cette végétation.

Les plantations trop serrées provoquent l'étiolement des plantes et le dégarnissement des branches inférieures. Dans certains cas, la concurrence de l'espace souterrain peut mener jusqu'à des risques de déracinement des plantes.

Le renouvellement des plantes est indispensable pour garantir la pérennité d'une certaine végétation.

Le tassement du sol, l'excavation de la terre et le stockage de matériaux et de terre aux pieds des plantes peuvent provoquer l'asphyxie des plantes.

La pollution des sols par les produits toxiques (hydrocarbures, produits chimiques, excès d'engrais), la taille des racines, l'excavation de la terre peuvent provoquer le dépérissement des plantes.

Aide à la décision

Lors d'une demande d'abattage, il faut, d'une part, se référer au plan et au règlement et, d'autre part, se référer à la liste d'aide à la décision. La mise en balance des motifs d'abattage (intérêt général, sanitaire, sécurité, etc.) avec les critères d'évaluation de l'objet doit permettre de prendre une décision argumentée et réfléchie. Ci-joint un exemple de liste d'aide à la décision.

Objet	valeur concernant l'arbre Oui / Non
Valeur spatiale et paysagère	
Rôle d'intégration d'un objet	
Architecture végétale remarquable	
Elément d'une structure végétale (allée, mail)	
Cadrage de vue	
Obstruction de vue	
Signification paysagère négative	
Valeur historique	
Fait partie ou est monument historique	
Arbre commémoratif	
Espèce ou type marquant fortement une région.	
Valeur biologique	
Elément d'un maillage écologique	
Situation "stratégique"	
Espèce ou type écologiquement riche	
Plante indigène et en station	
Valeur écologique négative	
Valeur dendrologique et sanitaire	
Rareté de l'espèce ou variété	
Forme ou taille remarquable	
Etat général	
Valeur sociale et fonctionnelle	
Rôle social positif	
Rôle social négatif	

Motifs	Motif concernant l'arbre Oui / Non
Motifs de sécurité	
Danger (risque de chute partielle ou totale)	
Ombre portée et feuilles sur chaussées	
Dégâts sur ouvrage (toiture, murs, queues de renard)	
Autres	
Motifs phytosanitaires et sanitaires	
Espérance de vie brève de l'arbre	
Vigueur	
Blessures	
Maladies et parasites	
Provoque des allergies	
Motifs légaux	
Législation (code rural, loi sur les routes, etc.)	
Servitude de vue	
Convention	
Autres	
Motifs spatiaux	
Libération de l'espace pour une nouvelle construction	
Pour favoriser un autre sujet	
Dégagement d'une vue ou d'un espace	
Ombre importante	
Motif économique	
Frais d'entretien trop élevé	
Autres motifs	

Conseils pour le choix des végétaux

La qualité de la couverture arborée de Pully et son maintien dépend directement du choix de ses végétaux. Les éléments naturels marquant le paysage tels que les forêts, cordons boisés, alignements d'arbres et cordon littoral déterminent ce choix. Lors de nouvelles plantations, en sélectionnant des végétaux s'intégrant et s'harmonisant à ces éléments, on contribue à former peu à peu un patrimoine arboré homogène de valeur ayant son identité propre.

A titre indicatif, les principes suivants peuvent être appliqués:

- Plus on se rapproche des cordons boisés et des forêts, plus on retiendra des essences indigènes en station (voir liste ci-jointe)
- Plus on se rapproche des cordons boisés et des forêts, plus les essences sont de taille majeure
- Pour le secteur du bord du lac (cordon littoral):
 - Plus on se rapproche dè la rive, plus on favorisera les essences riveraines (peupliers, saules, etc.).
 - On disposera les plantes de manière à filtrer la vue sur le lac (au niveau des troncs)
 - Le choix d'essences d'origine méditerranéenne contribue à donner un caractère de « riviera » aux lieux (chêne-vert, cyprès)
- Pour les petites parcelles, on choisira des arbres de petite taille
- A l'exception des pins, on plantera les conifères avec modération (épicéa, cèdre, mélèze, etc.)
- Planter espacé pour donner suffisamment d'espace vital aux plantes et éviter les abattages excessifs. S'écarter des façades et des constructions
- Lors de toutes plantations, penser à préserver les dégagements et les vues sur le lac
- · Les arbres fastigiés dynamisent le paysage

Ci-après, une liste des plantes indigènes en station (du lieu) à titre indicatif:

Nom français	Nom latin	Hauteur max (en m.)
Bouleau blanc	Betula pendula	20
Charmille	Carpinus betulus	20
Chêne pédonculé	Quercus robur	35
Chêne sessile, rouvre	Quercus petraea	40
Erable plane	Acer platanoides	25
Erable sycomore	Acer pseudoplatanus	25
Frêne	Fraxinus excelsior	40
Hêtre, fayard	Fagus sylvatica	25
Merisier	Prunus avium	20
Orme	Ulmus minor	25
Peuplier blanc	Populus alba	30
Peuplier gris	Populus canescens	30
Peuplier noir	Populus nigra	30
Pin sylvestre	Pinus sylvestris	25
Pommier sauvage	Malus sylvestris	20
Robinier, faux-acacia	Robinia pseudoacacia	25
Saule argenté, blanc	Salix alba	20
Tilleul à grandes feuilles	Tilia platiphyllos	30
Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata	25
Tremble	Populus tremula	30
Verne, Aulne blanchâtre	Alnus incana	20
Verne, Aulne noir	Alnus glutinosa	25
Alisier blanc	Sorbus aria	12
Bouleau pubescent	Betula pubescens	15
Chêne pubescent	Quercus pubescens	15
Erable champêtre	Acer campestre	15
Genévrier commun	Juniperus communis	10
Houx	llex aquifolium	10
If	Taxus baccata	15
Mahaleb	Prunus mahaleb	10
Merisier à grappes	Prunus padus	15
Poirier sauvage	Pyrus pyraster	10
Saule marsault	Salix caprea	9
Sorbier de l'oiseleur	Sorbus aucuparia	12
Argousier	Hippophäe rhamnoides	3
Bonnet d'évèque, fusain d'Europe		6
Bruyère	Calluna vulgaris	0.8
Buis	Buxus sempervirens	2
Chèvrefeuille	Lonicera periclymenum	4
Chèvrefeuille bleu	Lonicera coerulea	_1 _:
Chèvrefeuille des alpes	Lonicera alpigena	1.5
Chèvrefeuille des haies	Lonicera xylosteum	2
Chèvrefeuille noir	Lonicera nigra	1.5
Cornouiller	Cornus mas	8
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	5
Cotoneaster à feuille ent. laineux	Cotoneaster nebrodensis	2
Cotoneaster à feuille entière	Cotoneaster integerrimus	2 6
Cytise des alpes	Laburnum alpinum Rosa canina	3
Eglantine		3
Eglantine des alpes	Rosa pendulina Rosa arvensis	2
Eglantine des champs Epine à un style		4
Epine a un style Epine blanche, aubépine	Crataegus monogyna Crataegus laevigata	4
Lyme bianche, aubepine	Cialaeyus laeviyala	4

Genêt à balais	Cytisus scopanus	2
Genêt des teinturiers	Genista tinctoria	0.8
Groseiller des alpes	Ribes alpinum	2
Groseiller des rochers	Ribes petraeum	2
Lyciet	Lycium barbarum	3
Néflier des rochers	Amelanchier ovalis	2.5
Nerprun	Rhamnus catharticus	3
Nerprun, bourdaine	Rhamnus frangula	4
Noisetier	Corylus avellana	7
Prunellier, épine noire	Prunus spinosa	3
Rose rugosa	Rosa rugosa	2
Saule à oreillettes	Salix aurita	1.5
Saule à feuilles d'amandier	Salix triandra	4
Saule à feuilles de lavande	Salix elaeagnos	6
Saule cendré	Salix cinerea	3
Saule noircissant	Salix nigricans	2
Saule pourpre	Salix purpurea	3
Saule pourpre nain	Salix purpurea 'Gracilis'	1
Sureau à grappes, rouge	Sambucus racemosa	4
Sureau noir	Sambucus nigra	5
Troène	Ligustrum vulgare	2.5
Viorne lantane	Viburnum lantana	4
Viorne obier	Viburnum opulus	5

Protection des arbres sur les chantiers

(Tiré du classeur des CFF Aménagement des espaces verts dans les installations ferroviaires et des recommandations pour la protection des arbres - USSP)

- Protection du sol, du tronc et de la couronne: Les arbres situés sur les lieux de travail doivent être enveloppés dans un matériau adéquat et aussi haut que nécessaire afin d'éviter toute blessure du tronc. Au besoin, des mesures de protection des couronnes seront prises.
- Matériaux de construction et places de chantier : Il faut absolument éviter de placer des machines et du matériel directement à proximité des arbres, en particulier les malaxeurs à béton, ceci en raison des dommages qui peuvent être occasionnés aux racines. L'extension des racines correspond à peu près à la projection du houppier sur le sol. Les eaux de nettoyage doivent être collectées. Les fuites de lait de ciment dans le sol doivent être évitées.
- Dépôts d'humus, modifications de terrain : Les matériaux terreux ne doivent pas être déposés sur la zone racinaire. De tels dépôts ou des fouilles dans la zone racinaire ne sont autorisés qu'exceptionnellement.
- Terrassement: Les travaux de terrassement dans la zone racinaire doivent être exécutés manuellement.
- Utilisation de machines: Les machines ne seront pas employées sur la zone racinaire. Les chemins d'accès passant à proximité d'arbres devront être couverts de plaques métalliques ou d'une couche de béton maigre étendue sur un plastique. L'épaisseur du béton sera dictée par les charges (véhicules) et sera d'au moins 20 cm. Les couches portantes en tapis bitumineux sont possibles pour une circulation de voitures ayant jusqu'à 3,5 t de poids total.
- Excavations: Les excavations dans la zone racinaire seront faites à la main, les racines jusqu'à 3 cm de diamètre coupées proprement, les plus grosses seront dégagées et protégées contre le dessèchement. Les conduites de service doivent être posées hors de la zone racinaire.
- Fouilles: Les fouilles dans la zone racinaire doivent être comblées dans l'intervalle de deux semaines, voire trois par temps pluvieux. Elles seront provisoirement soit comblées soit recouvertes d'une natte en non-tissé lors d'interruptions des travaux. Les racines doivent être maintenues humides. Lors de situation de gel, les surfaces d'excavation dans la zone racinaire seront protégées au moyen de matériaux isothermes et comblées dans les plus brefs délais.
- Blessures aux arbres : Les blessures aux troncs, racines ou branches seront traitées par du personnel qualifié.
- Huiles, carburants et produits chimiques : Les conteneurs de telles substances doivent être déposés hors de la zone racinaire.

Plan de classement des arbres

A proscrire



Pollution des sols

La pollution des racines par des huiles, des produits chimiques, des eaux usées, des eaux chargées de résidus de ciment, etc. est à proscrire. Tout dépôt de fûts dans le périmètre des racines est à éviter.



Le dépôt provisoire de matériaux, de terre, etc. sur le périmètre des racines est prohibé

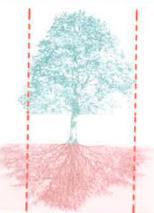


Le déblai et le remblayage sont à éviter sur le périmètre des racines. En cas extrêmes, l'exé-cution sera faite à la main (les racines correspondent à la projection de la couronne de l'arbre). Avant toute intervention, on fera appel à un spécialiste pour la protection des arbres.



Dans le périmètre des racines, il est interdit de déposer des matériaux de construction, de deposer des materiaux de construction d'entreposer des véhicules de chantier, de rouler avec des machines et des engins.

Mesures temporaires de protection

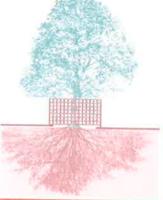


Indications générales

La protection des arbres concerne aussi bien la couronne que les racines. Règle: le périmètre des racines correspond au moins à l'ampleur de la couronne de l'arbre.



Une clôture ou une barrière installée à l'aplomb de la couronne de l'arbre



Une protection ou une barrière est à installer autour du tronc. Mesures minimales: 2,0 × 2,0 × 2,0 m

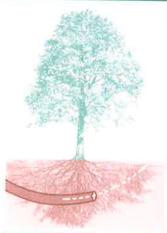


Construction d'un coffrage à l'extérieur de racines. Mise en place d'un mélange d'humus et de sable (2:1, environ 30 cm de large), suivi d'un arrosage. Lors de dégâts sur des racines, une personne compétente dans ce domaine est indispensable

Travail professionnel



La surface excavée doit être immédiate-ment recouverte d'une natte, ensemencée ou plantée. Cette natte sera fixée avec un tuteur et des poids. Arroser régulièrement. Lors de blessures aux racines, il convient de faire appel à un spécialiste.



Il faut éviter si possible les fouilles dans le périmètres des racines. Dans le cas contraire, l'intervention d'un spécialiste s'impose. Le pousse-tube est moins dangereux pour les racines et est préférable aux fouilles.

Adresses

Pour un soutien professionnel (y compris le calcul en cas de dégâts lors de blessures sur des arbres, d'après les normes USSP), on s'adressera aux personnes suivantes:

Ville/Commune	y
Protection des arbres:	
Téléphone:	
Fax:	
Natel:	
Responsable du projet:	

Responsable	du	projet:	
-------------	----	---------	--

Téléphone;		
Fax:		
Natel		

Copyright et débit: VSSG/USSP, Monbijoustrasse 36, CH-3001 Bern